



N° 090/MS/DRFMT/CNERS/ST

Cotonou, le 11 septembre 2020

La présidente

A

Madame NGUFOR Corine
Monsieur AKOGBETO C. Martin
COTONOU

**Objet : 2^{ème} réapprobation annuelle :
Avis éthique N° 34 du 09/09/ 2020**

Madame et Monsieur,

Vous avez transmis au Comité National pour l'Ethique de la Recherche en Santé (CNERS), une demande de ré-approbation de votre protocole de recherche

- intitulé : *Evaluation de l'efficacité de nouveaux produits de lutte antivectorielle dans les conditions de laboratoire (phase I) et pour le traitement des moustiquaires et de la surface intérieure des murs des cases d'une station expérimentale en milieu rural (phase II) contre les moustiques vecteurs de paludisme résistants aux insecticides pyréthrinoides à Cote d'Ivoire, au Bénin) ;*
- antérieurement approuvé par les avis éthiques successifs :
 - n°39 du 28 septembre 2017, ayant expiré le 29 octobre 2018
 - n°26 du 28 juin 2019, ayant expiré le 27 juin 2020 (1^{ère} réapprobation).

Le Comité National pour l'Ethique de la Recherche en Santé,

- lors de sa session tenue le 09 septembre 2020,
- par les membres dont les noms suivent :

Mesdames	1) GANGBO	Flore	Messieurs	6) HOUNSA	Assomption
	2) ALE HACOU	Charlotte		7) OKRY	Magloire
	3) AKINSHOLA	Amélie		8) CHAFFA	Christian
	4) D'ALMEIDA	Thérèse		9) KOSSOUOH	François
	5) HOUNNOU TCHABI	Sidonie		10) ALLABI	Aurel
				11) GUEDOU	Fernand
				12) HOUSSOU	Ferdinand



- sur la base des informations et documents qui lui ont été soumis :

- 1) Demande de réapprobation
- 2) Rapport d'étape du protocole de recherche
- 3) Formulaire de demande
- 4) Rapport d'exécution de l'étude : Résumé des activités réalisées au cours de la deuxième année d'étude.
- 5) Note d'information
- 6) Certificats de consentement de participation à l'étude
- 7) Protocole
- 8) Avis éthique n° 26 du 28 juin 2019 ayant expiré le 27 juin 2020

- **a renouvelé pour la deuxième fois**, son approbation pour le protocole de recherche sus cité.

La présente réapprobation est délivrée pour une durée d'un an, allant **du 09 septembre 2020 au 08 septembre 2021**.

En guise de rappel, le CNERS vous demande de :

a) **Mettre à sa disposition :**

- toute nouvelle information/ modification, qui surviendrait à une date ultérieure à la présente re approbation et qui impliquerait des changements dans le choix des sujets, dans la manière d'obtenir leur consentement, dans les risques encourus ;
- tout événement indésirable grave.

Le CNERS doit, en effet, dans ces cas, réévaluer et donner une nouvelle approbation avant l'entrée en vigueur desdites modifications.

b) **Utiliser** les documents qu'il a validés ;

c) **Faire signer au sujet**, le formulaire de consentement, en deux exemplaires, dont l'un lui sera remis et l'autre, conservé dans vos dossiers.

Tout en vous souhaitant plein succès dans la réalisation de votre recherche, le CNERS vous prie de recevoir Madame et Monsieur, ses salutations les meilleures.

COMITE NATIONAL D'ETHIQUE
POUR LA RECHERCHE EN SANTE
LE PRESIDENT

Prof Flore Armande GANGBO

Présidente du CNERS